

Conclusion

COMME INDIQUÉ DANS CHACUN des éléments correspondants de stratégie, toutes les activités du programme EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments entrent dans le cadre plus vaste du renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments et des activités de fourniture de conseil scientifique de la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs. EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments complète et renforce les compétences de la FAO en matière d'urgences liées à la sécurité sanitaire des aliments, la santé animale et la protection des végétaux. EMPRES-Sécurité sanitaire des aliments, au travers de la mise en œuvre de ce plan stratégique, vise à aider les pays membres à prévenir et à gérer efficacement les situations d'urgence liées à la sécurité sanitaire des aliments au niveau international, contribuant de ce fait à réaliser l'objectif stratégique D³ de la FAO et à assurer la sécurité du commerce des denrées alimentaires afin de protéger la santé humaine et de promouvoir la sécurité alimentaire mondiale.

³ Voir la note 2 en bas de la page 18.

